

Maitrise d'ouvrage : Office Public de l'Habitat de la Ville de Clamart "Clamart habitat" - 5 rue Paul Vaillant Couturier 92140 Clamart.
Tél : 01 46 45 35 40 – Fax : 01 4 6 45 05 54 – www.clamart-habitat.net – courrier@clamart-habitat.fr

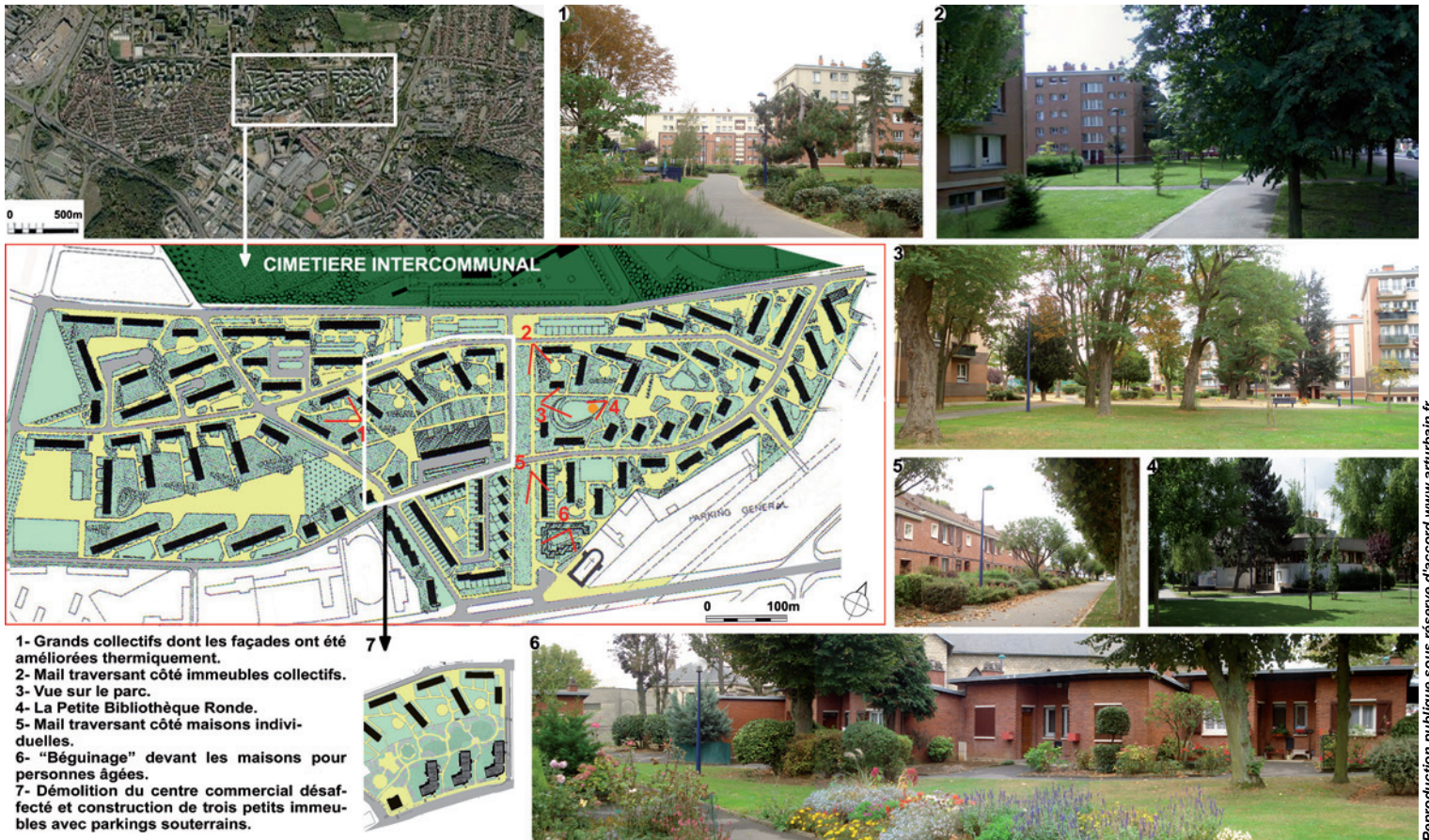
Responsables : Philippe Kaltenbach, Sénateur - Maire de Clamart, Président de Clamart Habitat
Marc Seyler, Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme
Christophe Roy, Directeur Général de Clamart Habitat

Présentateur : Philippe Kaltenbach
Organisme décisionnaire et propriétaire du site : Office Public de l'Habitat de la Ville de Clamart "Clamart habitat".

Description de l'opération : Située sur le Haut-Clamart, en continuité avec le cimetière intercommunal, la Cité de la Plaine, livrée par tranche entre 1947 et 1967, s'étend sur un parc paysagé de 32 hectares. L'exemplarité de ce "grand ensemble", à l'origine comme dans la durée, réside dans la conciliation d'une densité importante avec un cadre de vie agréable (parc, équipements, commerces...). Il répond aux besoins exprimés des habitants, comme en atteste l'attachement des locataires et de leur descendance depuis l'origine de la Cité. Entre 1995 et 2005, la Cité a fait l'objet d'améliorations thermiques des façades et de confort des logements (1). Ces travaux n'ont pu, pour des raisons économiques, maintenir l'aspect "tout brique" des façades d'origine, sauf pour les maisons individuelles et un immeuble collectif. En 2010, le centre commercial désaffecté a été démoli, pour réaliser 3 petits immeubles avec parking enterré et un parc traversant, l'ensemble respecte l'esprit de la composition d'origine de Robert Auzelle (7). Le stationnement en petites surfaces plantées en pied d'immeubles et l'accessibilité aux handicapés des maisons à rez-de-chaussée pérennisent la sécurité et le confort des piétons. Il faut constater sur place l'absence d'incivilité et le respect des espaces communs, attestant une bonne gouvernance de l'organisme gestionnaire, de la municipalité et des résidents.

Equipe pluridisciplinaire : Equipe d'origine de la conception R.Auzelle, E. Déchaudat, A. Taponier, R. Gervaise et A. Mahé (architectes) et Monvoisin (ingénieur).
Pour la Petite Bibliothèque Ronde : G. Thurnauer et Atelier AUA (architectes).
Equipe actuelle pour la gestion Services de Clamart Habitat : C. Roy, Directeur général. Ville de Clamart : A. Etelbert, Directeur de l'urbanisme. CAUE 92 : V. Lelièvre, architecte.

La Cité de la Plaine : convivialité et intemporalité, Clamart (92)



- 1- Grands collectifs dont les façades ont été améliorées thermiquement.
- 2- Mail traversant côté immeubles collectifs.
- 3- Vue sur le parc.
- 4- La Petite Bibliothèque Ronde.
- 5- Mail traversant côté maisons individuelles.
- 6- "Béguinage" devant les maisons pour personnes âgées.
- 7- Démolition du centre commercial désaffecté et construction de trois petits immeubles avec parkings souterrains.

Qualité architecturale :

- Conception générale d'origine **conservée** : immeubles implantés dans un parc ouvert au public avec **jardins en pieds d'immeubles**, "**béguinage**" (6) pour personnes âgées et ateliers d'artistes.
- **Continuité** de l'opération avec le cimetière parc.
- Implantation des immeubles **évitant les vis-à-vis** et favorisant la **vue sur le parc** (3).
- **Eclairage naturel** des pièces des appartements (y compris WC et salle de bain), des parties communes et des escaliers.
- **Hauteur** des immeubles **R+4** pour les premières tranches, donnant une "**échelle humaine**" à l'ensemble (2).
- **Orientation** des immeubles et **localisation des plantations** pour créer des espaces extérieurs à l'abri du vent.

Qualité de vie sociale :

- **Diversité** de l'habitat : locatif collectif (1) et locatif individuel (6).
- Présence de la Petite Bibliothèque Ronde "la joie par les livres" (4) assurant la **rencontre et le partage** intergénérationnels et interculturels.
- Gestion de la Cité en **consultation avec les associations** des locataires. Mise à disposition des résidents de parterres de fleurs en pieds d'immeubles en culture libre, Peintures de scènes avec les enseignants, les scolaires et les habitants, sur le mur entourant le terrain de jeux, pour préserver l'environnement ...
- **Convivialité** : très peu de rotation des appartements. Certains locataires ou leurs enfants habitent la Cité depuis sa création.
- Nombreux **équipements de proximité** : commerces, écoles, équipements culturels...
- Future **desserte** par le tramway.

Respect de l'environnement :

- Réalisation du "Parc Auzelle" par la Ville de Clamart, permettant de retrouver la **trame verte d'origine**.
- **Gestion des déchets** : suppression des vides-ordures au profit de bornes enterrées avec tri sélectif.
- Entretien respectueux du parc par Clamart Habitat : **politique de plantation** (pour chaque arbre abattu, 2 sont replantés), entretien biologique.
- Aucun ajout d'emprises de stationnement supplémentaires, mise en place d'**accueils de deux-roues** aux pieds des immeubles, aménagements pour éviter le stationnement anarchique.
- Matérialisation des **cheminements piétons** "sauvages".
- Maintien d'un **chauffage collectif performant**.

Reproduction publique sous réserve d'accord www.arturbain.fr